



A 0112569

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur :

Adresse :

Rue Saint-Elie, 58
6011 GOMELLES**Organisme de contrôle :**

Référence

VINOTTE
Rapport P-515 1156/Gen

Inspecteur :

Tel :

D. D. D. Ph.

081/43054

checklist au 02/02/2010

Installation contrôlée : Adresse :M. NORET LOUIS
Rue Saint-Elie, 58
6011 GOMELLES

Date du contrôle: 28/01/2010

L'habitant est : ☒ propriétaire ☐ locataireL'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : ☒ est présente ☐ n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} :

6

m³/h

Fabricant: ACTARIS

N° :

23939509

Index :

0,162

Pression de service de l'installation intérieure: < 100 mbar

Appareils d'utilisation

Type

Marque

Puissance nominale

Nombre :

1

C131

VARIANT TURBITEC PRO

8,7 à 25 kW

2

VOW AS 242/23 HR1

3

PE TEF

...

CE 053/09

N° 21099/1500003211500000734410

Conclusion :

L'installation neuve:☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.**La nouvelle partie de l'installation:**☐ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.**L'installation existante:**☐ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date: 28/01/2010

Signature

me de contrôle

HAF1001 FR-v3

EXEMPLAIRE: Blanc - GRD Rose - client Jaune - organisme de contrôle

**A** 0054766

**ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971.**

Je soussigné : Nom : [redacted]
Représentant de l'entreprise : N° de T.V.A. : [redacted]
Rue : Saint-Eloi N° 58 Boîte : [redacted]
N° Postal : 60611 Localité : GOSSELIES Tel : [redacted] Fax : [redacted]
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise : [redacted])
Adresse : [redacted] Tel : [redacted])

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz
installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
dans l'immeuble situé à : Rue Saint-Eloi N° 58 Boîte : [redacted] Etage : [redacted]
N° postal : 60611 Commune : GOSSELIES
marque compteur : ACTARE N° du compteur : 23932509- - - -
pour le compte de : [redacted]

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003 ,
NBN D51-004 , NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences
liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci .

Réservé à l'installateur :

Je déclare que je suis un installateur gaz naturel habilité.

☐ oui ☒ non

Si oui : n° d'habilitation : [redacted]

Réservé au GRD:

[redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted]

Date

Signature

28.01.2016

[redacted]

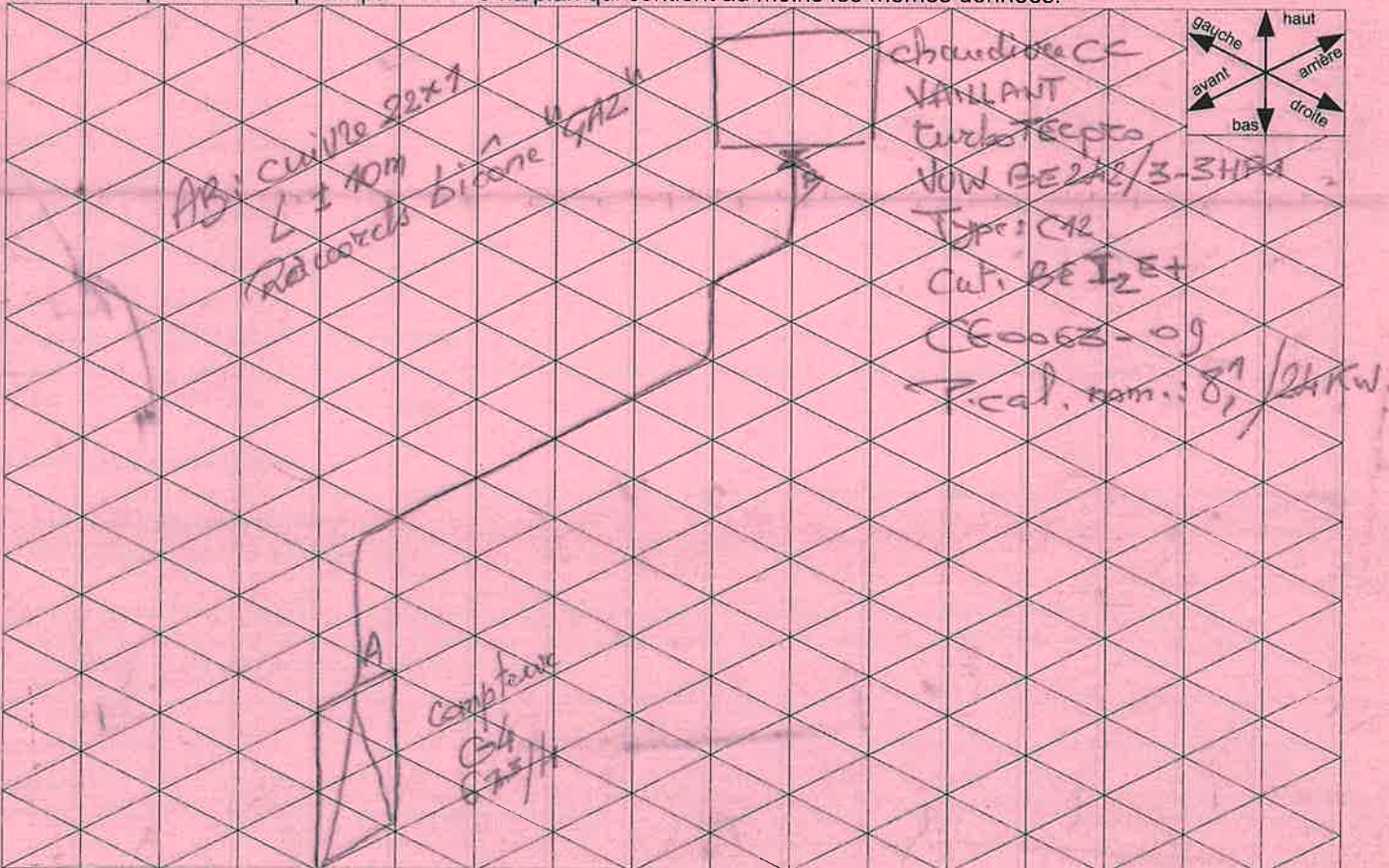
Modèle 710628/9

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau
(Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte
d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.





A 0054766

ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971.

Je soussigné :

Représentant de l'entreprise :

Rue :

N° Postal :

(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :

Adresse :

Tel :

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz

installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après

dans l'immeuble situé à : Rue Saint-Eloi N° 55 Boîte : Etage :

N° postal : 6041 Commune : GOSSELIES

marque compteur : ACTARIS N° du compteur : 23932509

pour le compte de :

Nom :

Rue :

N° Postal :

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Réservé à l'installateur :

Je déclare que je suis un installateur gaz naturel habilité.

☐ oui ☒ non

Si oui : n° d'habilitation :

Réservé au GRD :

Date

Signature :

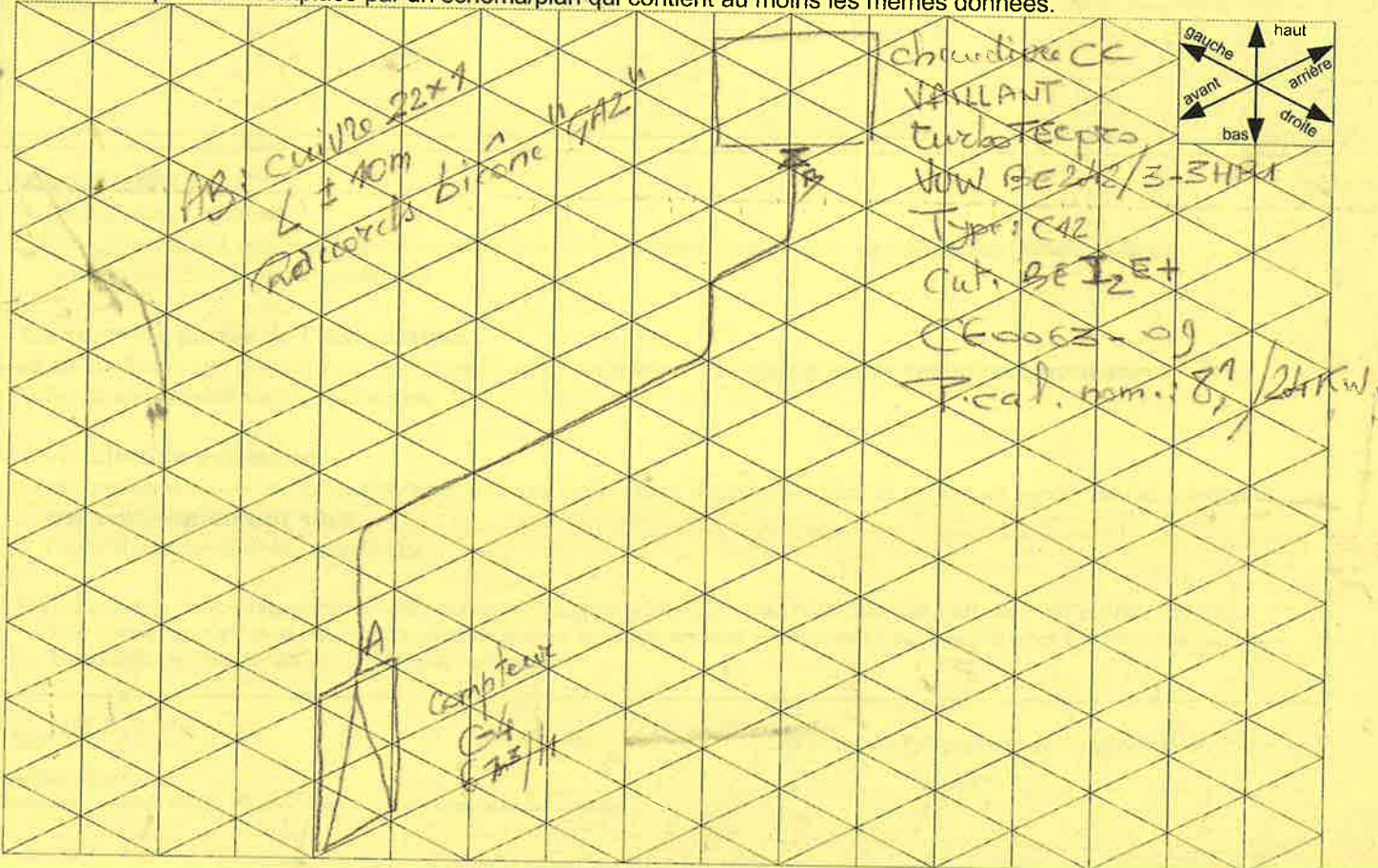
Modèle 710628/9

Annexe(s) :

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.



ETANCHEITE DE L'INSTALLATION INTERIEURE GAZ

CLIENT		INSTALLATION (si différente du client)				
NOM, Prénom :		se :				
Adresse :						
COMPTEUR						
Marque :	Atair					
Calibre :	G4	Année :	2009			
Numéro :	014. 239 32 509					
Relevé après 10 min.	<table border="1"><tr><td>5</td><td>1</td></tr></table>	5	1	I		
5	1					
Relevé au début	<table border="1"><tr><td>5</td><td>1</td></tr></table>	5	1	I		
5	1					
Débit / 10 min.	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td>0</td></tr></table>			0	I	
		0				
	00000					
			→ <table border="1"><tr><td></td><td></td><td>0</td></tr></table> l/h			0
		0				
		X 6				

1. L'installation peut être mise en service

- ☒ Installation étanche
- ☐ Un léger manque d'étanchéité a été constaté (Débit de fuite ≤ 6 l/h) .
Par la mise en service de l'installation, le client s'engage à procéder à la réparation dans les plus brefs délais, suivant les règles de l'art .
A cette fin, il est conseillé au client de s'adresser à un installateur habilité « gaz naturel » .

2. L'installation ne peut pas être mise en service

- ☐ Un manque d'étanchéité a été constaté. (Débit de fuite > 6 l/h)
Ce n'est qu'après la réparation de l'installation intérieure et un nouveau contrôle par un organisme de contrôle ou un installateur habilité qui signera l'attestation de conformité que le compteur pourra être ouvert
- ☐ Une non-conformité grave avec danger immédiat a été constaté. Ne remplace pas le contrôle de conformité de l'installateur habilité « gaz naturel » ou de l'organisme de contrôle

3. Remarques

Purger par client.
+ aller

Je n'ignore pas que j'engage mon entière responsabilité en cas d'accident survenant du fait de la présence d'une installation gaz défectueuse .
Par la présente, je m'engage à faire remédier sans délais aux défauts constatés .

Etabli par l'agent :

NOM :

--

Prénom :

--

Date :

--

Pour réception par le client final ou son délégué :

NOM, Prénom :

--

Adresse : 58. rue René Elai

Qualité : Propriétaire / Locataire Autres :

J'ai été informé préalablement par le GRD des dispositions en la matière et je confirme que l'installation n'a pas été modifiée depuis la fermeture du compteur ⁽¹⁾

Signature

Signature

(1) A l'ouverture du compteur d'une installation autre que nouvelle